

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

19<sup>ème</sup> année - N° 3329 - Jeudi 31 Janvier 2019 - Prix : 200 Fc

**ELECTIONS ANTICIPÉES**

## "Mettre au centre de la réflexion le capital humain"



.Zilé Soilih devant la presse

**Prières aux heures officielles  
Du 26 au 31 Janvier 2019**

Lever du soleil:

06h 01mn

Coucher du soleil:

18h 40mn

Fadjr : 04h 50mn

Dhouhr : 12h 25mn

Ansr : 15h 55mn

Maghrib: 18h 43mn

Incha: 19h 57mn



**VISITE DU MINISTRE DE L'ÉNERGIE DES EAU  
Bientôt une ambassade  
émiratienne à Moroni**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

## VISITE DU MINISTRE DE L'ÉNERGIE ET DE L'INDUSTRIE DES EAU

# Bientôt une ambassade émiratie à Moroni

*Moroni va bientôt abriter pour la première fois, une ambassade des Emirats arabes Unis (EAU). L'annonce est faite hier à Beït-Salam par le ministre Emirati de l'Énergie et de l'Industrie lors de la signature d'un accord portant sur 21 milliards de nos francs destinés à financer plusieurs projets de développement du pays. Le ministre des affaires étrangères parle d'une pose de la première pierre de l'émergence.*

Le Ministre de l'énergie et de l'Industrie des Emirats Arabes Unis (EAU) M. Suhail Bin Mohammed Faraj Fares AL MAZROUI, a effectué hier mardi une visite de travail en Union des Comores. Accompagné d'une délégation d'une dizaine de personnes dont le Directeur Général du Fonds d'Abou Dhabi, Mohamed Seif Al-Suaidin, AL MAZROUI n'est pas venu les mains vides. « Le ministre de l'énergie et de l'Industrie des Emirats Arabes Unis est venu poser la première pierre de l'émergence », se réjouit ainsi le ministre comorien des affaires étrangères, Soeuf Mohamed Elamine, juste après la signature d'un accord d'un montant de 50 millions de dollars, l'équivalent de 21 milliard de francs comoriens.

Ce financement sera destiné à financer plusieurs secteurs dont la pêche, l'agriculture, la santé et l'éner-



gie renouvelable ainsi que la formation professionnelle de la jeunesse qui, selon le chef de la diplomatie comorien est le pilier de l'émergence. Le ministre des affaires étrangères annonce que les EAU travaillent d'arrache pied pour l'ouverture prochaine de sa représentation diplomatique à Moroni. « Les Emirats veulent que leur drapeau

flotte sur notre sol », avance-t-il.

Cette visite est une suite logique de plusieurs rencontres qui ont eu lieu entre les autorités des deux pays. On cite entre autres la visite aux Emirats Arabes Unis du président de la République, de son directeur de cabinet et du ministre de l'intérieur. Soeuf Mohamed Elamine a parlé aussi de la vi-

site d'une délégation technique émiratie qui est venue récemment pour rencontrer le secrétaire général du gouvernement pour discuter des secteurs où ce financement doit intervenir.

**Ibnou M. Abdou**

## SOCIÉTÉ

# Une formation de 5 jours sur la création de site Web

*En partenariat avec le cabinet MIYOMA consulting; le cabinet d'avocats Oasis des îles de la lune tient un atelier de formation sur la mise en place d'un site web. Hier au cours d'un point de presse, Me Youssouf Msa entouré de Valentin Yawo et Jonas Yavo du cabinet MIYOMA d'Abidjan annonce que plus d'une quarantaine de personnes se sont déjà inscrites pour la formation de 5 jours.*

*Me Youssouf Msa entouré de Valentin Yawo et Jonas Yavo du cabinet MIYOMA d'Abidjan*



Le cabinet d'avocat Oasis des îles de la Lune Comores organise une session de formation de cinq jours sur la mise en place de site web, l'importance de la gestion administrative des documents et les principes de base du montage d'un plan d'affaires. La cérémonie d'ouverture de cette formation aura lieu cet après midi à Moroni, mais les cours vont commencer du 1er au 5 février, selon Me Youssouf Msa avocat à la cour. Pour lui, cette formation est destinée aux décideurs, aux journalistes, aux commerciaux, aux étudiants, aux entrepreneurs individuels des TPE et PME mais aussi aux personnes des établissements financiers.

Pour Youssouf Msa, les participants à cette formation payante vont se

familiariser avec la création, la mise en page et l'administration d'un site web. Les participants pourront aussi comprendre la nécessité de bien organiser, arranger classer les archives d'une entreprise.

Notons que cette formation va se dérouler à Moroni en partenariat avec le cabinet MIYOMA Consulting d'Abidjan. Ce dernier a envoyé deux experts à savoir Valentin Yawo et Jonas Yavo, respectivement consultant de référence et gérant de ce cabinet en question pour assumer la formation au côté de Me Youssouf Msa pour trois modules.

**Ibnou M. Abdou**

**La Gazette des Comores**  
Une information plurielle, une liberté  
de pensée et de ton

## ELECTIONS ANTICIPÉES

## " Mettre au centre de la réflexion le capital humain "

*Zile Soilihi s'est adressé à la presse ce mercredi. S'il a à peine évoqué le rejet de sa candidature dans le cadre de la présidentielle par la cour suprême, il a par contre centralisé son discours sur la bonne gouvernance, le capital humain, la méritocratie et la compétence. Seule politique qui peut mener à l'émergence.*

**Z**ile Soilihi, candidat presque malheureux (sa candidature n'a pas été retenue par la Cour suprême) a tenu une conférence de presse ce mercredi 30 janvier. Ingénieur reconnu, méconnu, il l'est de l'opinion publique. C'est ainsi que face à la presse, il a retracé son parcours. Du lycée Said Mohamed Cheick de Moroni dans lequel, « il a obtenu le premier bac C (scientifique) du pays », à ses premiers pas à l'étranger notamment en France, en classe préparatoire », l'homme a un peu remonté le temps.

Thomson, grande multinationale dans laquelle il a officié en tant que

cadre dirigeant (vice-président notamment d'une des filiales du groupe). Ce docteur en mathématique, lors de cette rencontre avec les journalistes, a annoncé qu'il brigait la magistrature suprême « pour mettre en place un nouveau genre de gouvernance avec en son centre, la méritocratie, le débat d'idées, les compétences et surtout la matière grise comorienne à l'honneur, en un mot comme en mille, valoriser le capital humain ».

Vivant à l'étranger, Zile Soilihi n'a jamais coupé, selon lui, les ponts avec son premier pays. S'agissant de l'Université des Comores, « qui a été créée dans l'urgence mais pas dans une logique productive », il a mis en place « une stratégie à l'époque du président de l'Udc, Rachadi Abdallah, une stratégie de développement ». Tout comme il a fait plus récemment avec d'autres experts comoriens (et un étranger) la même chose pour l'énergie (2018). Il en est de même pour la mise en place des communes, ou pour la gestion des déchets à Fombouni ou encore à Domoni.

Zile Soilihi est « considéré » par certains initiés comme celui qui aurait soufflé le concept d'émergence à l'actuel président. Il en a surtout fait une conférence à l'Ifere en 2017 et en a livré la définition. « A la fin de celle-ci, j'ai quand même dit au président de la république, que tout ce que j'ai développé au cours de cet échange est à jeter à la poubelle tant que la bonne gouvernance sera aux abonnés absents », a-t-il relaté. Pragmatique, il dit que atteindre l'émergence en 2030, « n'est pas impossible mais ce sera difficile ».

Le conférencier a mis encore le capital humain au centre de son discours, « ceux qui conduisent la Voiture Comores ne sont pas forcément les plus méritants ». De là à affirmer que l'émergence n'était qu'une chanson, il n'y a qu'un un pas. « Les routes, l'électricité (d'ailleurs, les délestages ont signé leur grand retour) et les projets en cours ne nous mèneront pas à l'émergence ». Il en a profité pour dire qu'il n'était « ni l'ami du président, ni son ennemi, j'ai été contacté par l'intermédiaire de son directeur de cabi-

net, Youssoufa Ali Mohamed ».

Le docteur en mathématiques a par ailleurs fait part de la discrimination des autorités à l'endroit de la diaspora dont il est issu. « Le rejet de sa candidature, portée par d'autres personnes de la même diaspora en est la preuve ». La diaspora n'est ni éléctrice ni éligible, il n'y a qu'à lire la constitution pour s'en rendre compte. Il s'est gardé par ailleurs d'apporter son soutien à un autre candidat « fut-il de la diaspora », préférant « soutenir une réflexion ».

Zile Soilihi espérait pouvoir rendre aux Comoriens leur dignité. Réveiller « leur matière grise qui n'attend que de l'être, élaborer une stratégie pondue avec d'autres comoriens ». Et « raser ces affreux baraquements en tôle dans les lesquels des brochettes sont vendues aux abords de l'aéroport International Said Ibrahim, car première image du pays que le touriste aperçoit, et la dernière qu'il a en tête à son départ ».

Fsy

## POLITIQUE

Soilihi Mohamed Soilihi :  
"Quel est le statut d'un ambassadeur ?"

*La section administrative de la Cour suprême statuant en matière électorale a proclamé mardi dernier la liste provisoire des candidats retenus pour l'élection présidentielle du 24 mars prochain. 4 candidatures ont été rejetées dont celle Soilihi Mohamed Soilihi. Ce dernier se dit étonné que sa candidature soit recalée.*

**M**ardi 29 janvier la section administrative de la Cour suprême statuant en matière électorale a délibéré concernant les 20 candidatures déposées dans le cadre des élections anticipées de mars et avril prochain. Sur les vingt candidatures déposées, quatre ont été rejetées. Parmi ces quatre, figures la candidature de Soilihi Mohamed Soilihi. Devant la presse, l'ambassadeur des Comores auprès des Nations Unies s'est dit « étonné » que sa candidature soit « recalée ». Et il conteste l'interprétation de la loi en expliquant que « la loi est une interprétation que chacun peut se faire ». « J'ai tout fait pour être électeur et éligible », annonce celui qui affirme avoir fait le déplacement pour s'inscrire sur les listes électorales. Selon le verdict la Cour suprême, il est marqué que ce dernier a



.Soilihi Mohamed Soilihi s'explique devant la presse

produit « deux certificats de résidence ». Il explique que les deux certificats signifient la « complémentarité » de sa résidence. « Je suis le représentant des Comores auprès des Nations-Unies. Le statut que j'ai aujourd'hui ne permet pas d'avoir une nationalité américaine [Ndlr : GreenCard]. Quel est donc le statut d'un ambassadeur ? », se demande l'ancien directeur de l'ORTC.

Prenant en exemple la candidature de Mohamed Issimaila lors des élections de 2016, SMS rappelle que celui-ci a été l'ambassadeur de l'Union des Comores auprès du Royaume d'Arabie Saoudite et que « cette représentation n'a pas eu effet de refus de sa candidature ». Sans plus de détails, l'ambassadeur des Comores auprès de l'Onu et des Etats-Unis affirme « connaître » les raisons de ce rejet. «

Pour cette fois, je vais répondre aux questions du droit mais pour les questions de politique nous aurons le temps d'en parler », dit-il. Pour ce candidat indépendant, une requête est déposée hier en fin d'après-midi par son avocat auprès des personnes compétentes.

Soilihi Mohamed Soilihi s'est indigné quant au rejet de la candidature de Bourhane Abdallah. Selon l'ancien directeur de Cabinet de Mohamed Ali Soilihi, il est regrettable que la candidature d'un citoyen qui vit à l'île comorienne de Mayotte soit rejetée. « Pendant que nous continuons à réclamer Mayotte, un comorien qui y vit a déposé une candidature et soit rejeté, c'est contradictoire voire même regrettable », a-t-il lâché.

Lors de sa conférence, le candidat Soilihi a levé la voile d'une appartenance au camp de Mohamed Ali Soilihi. Ce dernier a montré que « les-on-dits » le plaçant dans tel ou tel camp n'ont aucune valeur. « Ne suis-je pas en mesure de me porter en candidat indépendant ? », s'interroge-t-il, avant de conclure que « il n'est ni la doublure de Mohamed Ali Soilihi ni l'adversaire d'Ibrahim Mohamed Soulé ».

A.O Yazid

## TRANSPORT AÉRIEN RÉGIONAL

## Madagascar Airways, une autre façon de voler

Ouverte depuis 2010, la compagnie Madagascar Airways a été certifiée par l'aviation civile de Madagascar en 2016. Le 24 Septembre dernier, la compagnie s'est lancée sur la ligne Moroni-Majunga. Avec ses deux embrayeurs 125, deux embrayeurs 145 et une caravane 208 de 12 places, le commandant et Président Directeur Général de la compagnie, Raobelina Manakasina Hery explique que cette dernière assure des vols à la demande vers l'Afrique et d'autres destinations.

"Nous avons, en majorité, une clientèle VIP et touristique et des évacuations sanitaires", a-t-il expliqué. Le commandant Raobelina montre qu'avec la nouvelle flotte d'embrayeurs 145 LR, la compagnie économise le temps de vol. « Nous opérons dans différentes régions de Madagascar avec des vols à la demande vers l'Afrique », a-t-il rappelé. Pour les Comores, destination plus récente de la compagnie, le P-DG promet une deuxième destination sans plus de précision. Représentée par la compagnie Go Comores, Madagasi-

car Airways entend bien ouvrir son agence d'ici peu pour faciliter les demandes de ses clients. « Pour l'instant, nous sommes représentés par Go Comores mais elle doit, normalement, nous accompagner sur la mise en place de notre agence aux Comores », affirme le P-DG qui explique que jusqu'ici « tout va bien avec Go Comores ».

Pour ce qui est des vols inter îles, le P-DG et commandant de la compagnie juge cela irréalisable. Selon lui, les règles de l'aviation civile ne lui permettent pas. « Je n'aime pas prendre les marchés des autres. Si un jour je dois rallier les îles comoriennes, ça ne sera pas des vols inter îles mais plus tôt internationaux », précise-t-il. Avec plus de quatre-vingt employés répartis sur l'Océan Indien, Madagascar Airways se voit élargir son terrain de vol d'ici peu à en croire le commandant Raobelina Manakasina Hery.

Pour perfectionner son personnel, l'administration envoie ces derniers en formation et stage de formation, souvent à Johannesburg. Pour le trajet Majunga-Moroni, la compagnie fait voyager ses clients aux alentours de



trois cent euros et vingt kilos en soute. Confiant, le P-DG annonce qu'actuellement, tout va bien sur la ligne même si le vol n'est pas rentable. « Pour ces trois premiers mois, des fois nous sommes pleins et d'autres fois non mais nous restons optimistes. Après tout, on ne peut pas être plein tous les jours », précise-t-il.

Avec un taux de ponctualité de 96% et un service intérieur efficace, l'embrayer 145 LR vole plus haut et, est plus rapide et plus confortable. Ins-

tallé sur le plan international, la compagnie est en train d'établir ses vols à destination grand courrier. Selon le P-DG, actuellement, la compagnie a un accès à une fange d'avions cargos allant jusqu'à 250 tonnes de partout dans le monde sur le plan des marchés. « Pour l'année 2019, il y'a beaucoup de perspectives », conclut le commandant Raobelina.

A.O Yazid

## CULTURE

## Inauguration du Centre Culturel du Nord (CCN) à Hantsindzi

Dans l'après-midi du lundi 28 janvier dernier, dans la localité de Hantsindzi au nord de la Grande-Comore, été inauguré le Centre Culturel du Nord par Mme Ambari, la première dame accompagnée de quelques membres du gouvernement comme les ministre des transports, de la jeunesse et des sports, de la santé ainsi que du premier vice-président de l'Assemblée de l'Union etc.

Dans son allocution le président du conseil d'administration du CCN, Monsieur Oussouf Soilih Kesse a affirmé que « l'encadrement des jeunes est devenu un enjeu, un défi à relever », donc un devoir à nous tous. Il a tenu à rappeler l'environnement dans lequel vivent nos jeunes ; à savoir « un environnement de plus en plus marqué par l'égoïsme, l'individualisme, le repli sur soi, la violence, la drogue, la consommation des substances addictives, la quasi inexistence des lieux d'échange instructif en dehors de l'école et du lieu de travail et enfin, la perte du goût de la lecture, laquelle est la base fondamentale des connaissances ».

Le bâtiment abritant le CCN a été



financé entièrement par la communauté villageoise à travers les activités coutumières, pour un coût estimé à 51 millions fc. Une mention particulière a été adressée à l'association féminine « Wanawaché Mawatwaniya wa Hantsidzi » laquelle a contribué pour les 4/5 ème du financement global de la construction.

Pour l'orateur le CCN est mis à la disposition de la jeunesse de Mboinkou et de toute personne venant des régions du grand nord de Ngazidja. Et

parmi les prestations au public et plus particulièrement aux jeunes, on trouve : une bibliothèque dont une grande partie du matériel sera assumée par la diaspora.

On a appris que le conseil d'administration du centre va incessamment désigner un responsable du centre, qui sera chargé de nouer dans les meilleurs délais un partenariat avec le ministère de la culture pour adhérer au réseau des CLAC (centres de lecture et d'action culturelle) et cela pour palier au

déficit de personnes formées dans ce secteur. Il existe en outre une salle polyvalente qui sera utilisée à des fins de lecture, de conférence, d'activités socio-éducatives, de stages et séminaires de courte durée.

Par ailleurs une salle informatique devrait aider les jeunes à s'initier et à se familiariser aux outils des nouvelles technologies de l'information et de la communication et cela pour satisfaire aux aspirations d'aujourd'hui et répondre au défi de l'inter-mondialisation.

Et enfin le bâtiment abrite une salle audio-visuelle dénommée Office de Radiotélévision de Hantsindzi qui servira à donner des informations dans tous les domaines. Il semblerait que l'autorisation d'émettre est déjà acquise auprès du CNPA.

Tous les intervenants à cette cérémonie ont tenu à saluer les efforts fournis par la communauté de Hantsindzi pour donner à leur localité une image positive en comptant d'abord sur leurs propres forces. Et comme le chante si bien Boul des îles « Tsanga nge wut-sanguwiwa ! »

Mmagaza

## FOOTBALL : COMORES, CAN 2019, CAF, ET TAS

## L'avocat Saïd Larifou passe à l'offensive

*Le maintien du Cameroun aux éliminatoires de la Can 2019 par la Caf, malgré le retrait de l'organisation, continue à susciter la polémique. Écœuré, l'avocat Saïd Larifou, fondateur et pionnier de l'Oilds passe à l'offensive, en déposant au siège de la Caf en Égypte une lettre d'indignation qui exige la disqualification du Cameroun et qui réclame des explications sur le langage discriminatoire, tenu par le vice-président de la Caf, Omari Selamani. Me Larifou s'est expliqué en conférence de presse le week-end dernier à Moroni.*

Le maintien, par la Confédération Africaine de Football (Caf), des Lions indomptables du Cameroun au marathon pour la phase nationale de la Coupe d'Afrique des Nations (Can 2019) malgré le retrait de l'organisation, au titre de pays-hôte, continue à susciter de flots de salive et d'encre. Le langage « discourtois, partisan et discriminatoire », tenu par Omari Selemane, le Congolais 2e vice-président de la haute instance du football du continent est inacceptable. Frustré, un patriote, l'avocat Saïd Larifou, fondateur et pionnier de l'Observatoire international de Lutte contre la Discrimination dans le Sport (Oilds) passe à l'offensive. Il s'est rendu au siège de la Caf au Caire (Égypte) pour déposer une lettre d'indignation.



Ridja en pleine conférence sportive

Sur le match (Cameroun # Comores), l'homme du barreau tempête : « Le maintien des lions indomptables aux éliminatoires est inadmissible. C'est du mépris. Au Caire, j'ai eu la chance d'avoir été reçu sans rendez-vous. Mon objectif, c'est de poursuivre Omari pour propos méprisant et attitude discriminatoire et avoir des explications sur la qualification des Camerounais ».

Pourtant le règlement de la Caf dont Omari Selemane fait fi par son langage partisan et discriminatoire, est

explicite : perte du privilège du statut-hôte d'une Can, disqualification à la compétition. « On n'a pas appliqué le volet sanction. Les Comores doivent se qualifier sur le terrain, mais non par forfait », maintient Omari. Le même Omari avait déclaré en coulisse qu'il voit mal les Cœlacanthes battre les Lions indomptables en terre camerounaise. En clair, en mars prochain à Yaoundé, le match se déroulera sous une pression d'enfer des arbitres. Le résultat sera-t-il négocié ? En tout cas, sans être fataliste, la suite se dessine

déjà à l'horizon.

Il faut reconnaître que le Congolais a franchi la ligne rouge. Il se rend coupable de la rupture de la règle de la neutralité, imposée aux membres de la Caf. Par ailleurs, les autorités camerounaises ont dénoncé, ce qu'elles qualifient « d'injustices flagrantes », suite au retrait de la Can 2019. Mais, curieusement, aucun recours auprès du Tribunal Administratif de Sport (Tas), instance appropriée pour les litiges sportifs, n'a été engagé. « Écoutez, les officiels de la Caf se déplacent à bord du jet privé du Camerounais Samuel Eto'o », tempête le conférencier.

Est-ce surprenant si la fédération camerounaise se montre timide à tout bras de fer contre la Caf ? Quelle est alors la conduite à tenir ? « Il faut une vive campagne de sensibilisation pour motiver les autorités politiques et notre fédération pour saisir le Tas. De plus, 70 millions c'est quoi ? C'est la recette de quelques Toirabs, l'organisation de trois Madjilisse ou encore la mobilisation des communautés villageoises ! Rendez-vous jeudi 30 janvier 2019 matin à la place de l'indépendance, les amoureux du ballon rond doivent soulever ce dossier brûlant », conclut Larifou. Le conférencier a évité de répondre aux questions d'ordre politique.

**Bm Gondet**

## CRISE À LA FÉDÉRATION COMORIENNE DE HANDBALL (FCH)

## Vers une énième assemblée générale de dénouement

*Depuis 2015, le handball comorien est pris en otage par deux personnes en situation conflictuelle. Chaque partie interprète les textes à sa façon, s'attribue la paternité de la discipline et accapare les statuts de la présidence de la Fch. Magasto Yahaya se déclare être le président légal, et Laïthi Bacar revendique la légitimité de la présidence. Pour rapprocher les positions contradictoires, la Cah organise une énième assemblée générale de dénouement de crise.*

Cette rivalité de compétence a paralysé le handball sur tout le territoire national. De multiples solutions ont été proposées. Mais, en vain ! Des analystes sportifs qualifient « de conflit d'intérêt », la perpétuelle guéguerre. Préoccupée par cette belligérance institutionnelle qui paralyse la discipline, au lieu de prendre des mesures disciplinaires exemplaires contre les Comores, la Fédéra-

tion Internationale de Handball a jugé sage de dépêcher aux Comores une mission de médiation, constituée par de hautes personnalités de la Confédération Africaine de Handball (Cah). « Une fois surplace, Mansourou Are-mou et Charles Omboumahou, respectivement président et secrétaire général de la Cah ont tenu à consulter séparément toutes les personnes physiques et morales, concernées de près ou de loin par le bras de fer (Magasto et Laïthi) », rapporte Djamel Soiliha, juriste et personne ressource.

Dans le but de rapprocher les positions des belligérants et d'harmoniser les points de vue, après son enquête, la mission a organisé une rencontre d'échanges le 20 décembre 2018 à Moroni. Peine perdue ! Le dialogue de sourd entre Magasto et Laïthi subsiste et alourdit le climat de travail. « Sur proposition de Mansourou, un comité ad-hoc de 6 personnes a été créé », explique le juriste. Ce comité est chargé de procéder au toilettage des statuts,

du règlement intérieur de la Fédération Comorienne de Handball et d'organiser une assemblée générale électorale de la dite fédération début février 2019.

« Nous avons revu les textes, élaboré un calendrier des échéances : critères d'électeur et d'éligibilité, dépôt des candidatures, possibilité de recours en cas de rejet, arrivée des délégations, etc. et fixé le 3 février l'assemblée générale électorale. Tout est fini », conclut la personne neutre. Le comité ad-hoc a-t-il le sentiment d'avoir accompli au mieux sa mission ? « L'assemblée générale est le seul juge. C'est l'organe suprême de la discipline. Son appréciation est primordiale et sans appel. Nos vœux, c'est de dénouer la crise, redynamiser le handball et permettre aux Comores d'être crédibles sur la scène internationale », rêve notre juriste.

**Bm Gondet**

**Observation.**

**Les membres du comité ad-hoc**

**Président :** Hassan Madi Aboudou (représentant le Cosic)

**Membres :**

Soibaha Abdallah (représentant le ministère des sports)

Sidibe Bacar (représentant la partie Magasto)

Dada Ben Omar (représentant l'aile Laïthi)

Rachad Abou (représentant les athlètes)

Djamel Soiliha (juriste et personne ressource)

**La Gazette des Comores**  
Le devoir d'informer,  
la liberté d'écrire

## LIBRE OPINION

# Je voudrais bien m'engager, mais à quoi ? Au nom de quelle utopie ?

**J**e ne vois pas comment nous pourrions construire une société comorienne nouvelle, plus juste et plus égalitaire sans tenter l'expérience du renversement total de la structure politique et sociale. Il n'y a rien à améliorer dans ce système qui a pourri l'existence de nos parents et qui va sans surprise pourrir la notre.

Ceux qui croient encore à la résolution des problèmes par la discussion feignent de ne pas comprendre que pour discuter il faut être deux. Il est problématique que les individus que nous avons nous même désignés comme nos représentants et à qui nous avons transféré une autorité pour qu'en NOTRE NOM ils exercent le pouvoir, ne nous écoutent pas et ne nous ren-

dent compte de rien. Ils ne savent discuter qu'avec le FMI et la Banque Mondiale. Et là encore, ils ne discutent pas, ils écoutent et notent.

Ceux qui comptent sur l'élection ne vont faire qu'offrir une légitimité à des hommes qui vont s'en mettre plein les poches. Ils n'auront que désenchantement et désillusion, et puis c'est tout.

A part soulager la conscience des dénonciateurs, dénoncer n'a rien d'effectif dans ce pays. Ceux qui comptent sur le travail intellectuel, la subversion et la transgression par l'art, le discours alternatif, l'acte d'écriture, je les trouve bien courageux.

Mais au fond, ils savent que jamais ils ne pèseront sur les événements. Étrangers à ce système, ils resteront à

la marge jusqu'à ce que d'avitissantes conditions de vie triomphent de leur idéal et de leurs valeurs et les fassent revenir à la raison collective. Dans le meilleur des cas, ils partiront s'installer où ils estiment qu'une vie de l'esprit est possible. En France, toujours.

L'autre fois, j'ai entendu un grand Monsieur dire des jeunes de ma génération, que contrairement à eux (60-70), nous ne nous engageons pas. Moi, je voudrais bien m'engager. Mais à quoi ? Au nom de quelle utopie ? De quel idéal ?

Par Walid ben Ahmed alias  
victorious awax

**La Gazette des Comores**  
**Directeur général**  
 Said Omar Allaoui  
**Directeur de la publication**  
 Elhad Said Omar  
**Rédacteur en chef**  
 Mohamed Youssouf  
**Rédaction**  
 A. Mmagaza  
 M.I.M Abdou  
 A.O. Yazid  
 Faïza Soule Youssouf  
 Binti Mhadjou  
 Nassuf Ben Amad  
 Kamal Gamal Abdou  
**Chronique Sportive**  
 B.M. Gondet  
**Mise en page**  
 Abdouchakour Aladi Nourou  
**Responsable commercial**  
 Mariama Mhoma  
**Documentation archiviste**  
 Rahamatouallah Youssouf  
**Photographe / Site Web**  
 Mohamed Said Hassane  
**Impression**  
 Graphica Imprimerie  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)  
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

**Promotion spéciale**  
**EXCÉDENT DE BAGAGE**

**5 USD/KG\***

**1 500KMF/KG\*\***

**Dar Es Salam - Moroni**

**AB Aviation**

**AB PACK Express**

\*A l'aéroport de Dar-Es-Salaam  
 \*\*Achat de l'excédent auprès de l'agence AB PACK EXPRESS (Immeuble MATELEC, Moroni) 48h avant le départ